



TOURISME ET LOISIRS

UNE ŒUVRE « OFNI » À DÉCOUVRIR À SUCÉ-SUR-ERDRE

Mis en ligne le 20 juillet 2021

« Otto II », c'est le nom de l'OFNI (Objet Flottant Non Identifié) que les habitants du territoire et les visiteurs pourront découvrir jusqu'au 15 septembre dans le port de Sucé-sur-Erdre !

L'art, la culture vous ont manqué ? Venez prendre « un bol d'Erdre » à Sucé-sur-Erdre et profiter en même temps, d'une invitation à la méditation, à la contemplation au gré du vent, des vagues, proposée par l'artiste **Elsa Tomkowiak** !

Cet objet flottant, interroge notre rapport d'échelle dans l'immensité du réel, nous faisant voyager de l'infiniment petit à l'infiniment grand. Travail sur les couleurs, la lumière... Il peut évoquer tour à tour avec toute sa rondeur, des planètes, la lune, des cellules, des atomes, des oeufs, des supernovas et pourquoi pas, l'astre de lumière lui-même trésor de notre civilisation ! « Otto II » fait partie d'une série de l'artiste déjà connue pour ses OFNI dans le Nord de la France, en Anjou ou encore en Haute Savoie.

Cette oeuvre d'art contemporaine accessible dans l'espace public est proposée par la Ville de Sucé-sur-Erdre. Elle sera également référencée dans « Les RDV Art de la Métropole » du parcours estival 2021 du « Voyage à Nantes » afin de proposer au plus grand nombre, de découvrir cette oeuvre originale dans un écrin naturel.

Infos pratiques :

Accès libre du 15 juin au 15 septembre, Port de Sucé-sur-Erdre, tout public (famille, accès PMR...). Œuvre visible depuis le port, le pont, Allée Vétile, Plage Marguerite et Parc Germaine Le Goff site du Manoir de la Chataigneraie ou encore en bateau, kayak... Œuvre éclairée en début de nuit. Panneaux d'interprétation sur place. Parkings : des Herses, Descartes, Place Pareiller, Aristide Briand, Prieuré...

Contacts :

Mairie de Sucé-sur-Erdre :

02 40 77 70 20 - www.suce-sur-erdre.fr ↗

Office de Tourisme de Sucé-sur-Erdre :

02 40 77 70 66 - www.erdrecanalforet.fr ↗

Crédit photo @Sucé-sur-Erdre



≡ RETOUR À LA LISTE



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📞 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV en raison de la situation sanitaire. Permanences du samedi matin supprimées jusqu'à nouvel ordre. Horaires habituels : Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.